

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

| BPJEPS ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION - POITIERS |

1. Cadre général de la formation :

Réf RNCP RNCP28573 Code CPF : 89803

La formation conduisant à la délivrance du Brevet Professionnel Activités Aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN) est habilitée par la DRAJES Nouvelle-Aquitaine, autorité académique conformément aux dispositions du Code du sport (Articles 212 20 à 212 26).

Arrêté du diplôme : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000032824190/>

Les personnes titulaires du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) spécialité « activités aquatiques et de la natation » (AAN) ont la compétences dans :

- La conception un projet pédagogique et d'enseignement ;
- la conduite des actions d'éveil, de découverte, d'apprentissage pluridisciplinaire et d'enseignement des différentes nages ;
- la conduite des actions d'encadrement des activités aquatiques ;
- l'assurance de la sécurité des pratiquants, des pratiques, des lieux de pratiques et des baignades ;
- l'assurance de la gestion des aspects liés à l'hygiène de l'eau et de l'air ;
- la gestion d'un poste de secours ;
- la participation au fonctionnement de la structure.

Le secteur des activités aquatiques et de la natation met en relation une multitude d'employeurs parmi lesquels :

- les communes (statut de fonctionnaire)
- les établissements publics de coopération intercommunale (statut de fonctionnaire)
- les associations sportives (statut de salarié ou travailleur indépendant)
- le secteur privé marchand (piscine spécifique pour les activités aquatiques et de la natation)
- le secteur sport / santé

2 Accès à la formation :

Trois étapes obligatoires et successives :

Je possède les prérequis nécessaires :

- attestation de formation au secourisme *
- Certificat médical via un modèle type spécifique

Je valide les TEP (tests d'exigence préalables) :

- Nager 400 mètre nage libre en moins de 7 minutes 40

Je réussis les tests de sélection :

- Epreuve écrite*
- Epreuve orale

Précisions

- Attestation de formation au secourisme :
 - « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ou équivalent ;
 - « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ou équivalent ;
- TEP (tests d'exigence préalables) : Nager 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes 40
- Description des épreuves de sélection :
 - Un entretien oral de 20 min maximum dont l'objectif est de vérifier l'aptitude du candidat à **s'exprimer** au cours d'un entretien et à vérifier l'**opportunité** de son entrée en formation (aux vues de ses **motivations**, de sa **connaissance de la formation choisie**, de son **projet professionnel**).
Le thème porte sur le **projet professionnel en lien avec la formation BPJEPS AAN**, du candidat, son éventuelle **expérience dans l'animation**, dans le domaine de la surveillance (lac, piscine...) Ses **besoins en formation**, son **statut** ainsi que sa **réflexion sur l'alternance** dans le cadre du BPJEPS AAN.
 - Une épreuve écrite de 2h portant sur un sujet (texte, article, rapport...) en lien avec le métier d'éducateur sportif que le candidat doit commenter et sur lequel il doit argumenter notamment en démontrant ses capacités à organiser son

propos, à extraire les idées essentielles, à analyser et à avoir un regard critique et à se positionner en tant qu'éducateur sportif, tout en maîtrisant les règles élémentaires de grammaire, orthographe et syntaxe.
Les candidats inscrits dans le cadre du dispositif « parcoursup » sont dispensés de l'épreuve écrite.

Le candidat est informé de son admission ou non à la formation par courriel et par voie d'affichage sur le site internet du CREPS.

3 Durée totale de la formation :

960 heures comprenant

- 600 heures de formation en centre de formation pour un parcours complet (voir tableau en fin de fiche pour la répartition horaire)
- 360 heures minimum de stage en structure d'alternance pour un parcours complet

4 Contenus de la formation :

Deux unités capitalisables transversales quelle que soit la spécialité du BPJEPS (en 4 UC)

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

- Contenus pédagogiques abordés : Définition des caractéristiques physiologiques, psychomotrices, psychologiques et sociales des publics encadrés, Conséquence dans la définition des objectifs et des interventions de l'éducateur sportif. Des contenus relatifs à la communication et à l'utilisation des nouvelles technologies sont également au programme de même que des contenus sur les valeurs éducatives et citoyennes : laïcité, lutte contre les discriminations et les violences sexuelles et sexiste, prévention de la radicalisation, sport santé (découverte de public ayant un handicap mental ou physiques, Alzheimer, parkisson...)

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

- Contenus pédagogiques abordés : méthodologie du projet d'animation (diagnostiquer, définir un plan d'actions et des objectifs, conduire, évaluer...). Développement de compétences en environnement institutionnel : les obligations, la législation et la réglementation en vigueur dans l'exercice de la profession de l'éducateur sportif, connaissance du mouvement associatif... Exemples de projets abordés portés par les structures : Découverte de nouvelles activités aquatiques et de la natation / lien entre natation et santé...
- **Volume horaire UC1 et 2 : environ 140 heures**

Deux unités capitalisables déclinées dans la spécialité « activités aquatiques et de la natation » :

UC3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation

- Contenus pédagogiques abordés : méthodologie d'un projet pédagogique incluant des séances avec apprentissage de la natation scolaire, activités aquatiques (aquaphobie, aquabike...), surveillance. Développement de compétences en sciences humaines (apprentissage moteur et méthodes d'enseignement, théories motivationnelles), et en sciences biologiques (système cardio respiratoire, fonctionnement musculaire, osseux, filières énergétiques, traumatologie et prévention des blessures). Observation et mise en situation pédagogique encadrée
- **Volume horaire UC 3 : environ 230 heures**

UC4 : Mobiliser les techniques des activités aquatiques et de la natation pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation :

- Contenus pédagogiques abordés : réglementation des activités aquatiques et de la natation, pratique des activités, sauvetage : recyclage PSE1, passage du PSE2 mais aussi formation spécifique aux techniques de sauvetage.
- **Volume horaire : environ 160 heures**

En plus de ces séquences liées aux UC, des temps hors UC sont prévus pour

- la présentation de la formation,
- le positionnement en début de formation
- la passation des EPMS (exigences préalables à la mise en situation pédagogique)
- aborder des thématiques transversales (sports santé, laïcité...)
- des temps de bilan et de préparation à l'emploi en fin de formation.
- **Ces différents temps sont estimés à 70 h de formation.**

Des contenus supplémentaires peuvent également être mis en ligne sur la plateforme d'enseignement : <https://creps-poitiers.univ-lyon1.fr>

5 Précision sur la phase de positionnement :

C'est une étape de la formation obligatoire dès l'entrée en formation.

Objectifs du positionnement :

- Analyser la situation d'un stagiaire/apprenti en début de formation au regard du référentiel professionnel et du référentiel de certification.

Prendre en compte ses acquis afin de construire son parcours individualisé de formation et proposer à la DRAJES Nouvelle Aquitaine des allègements de formation, voire des renforcements. Ces allègements ou renforcements sont préalablement acceptés par le stagiaire/apprenti. Des dispenses codifiées dans l'arrêté du diplôme sont vues au regard des diplômes déjà acquis par le stagiaire/apprenti en amont de sa formation. Cf. Arrêté du 21 juin 2016 portant création de la mention « activités aquatiques et de la natation » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif »

Organisation du positionnement :

- Chaque stagiaire/apprenti reçu aux tests de sélection dispose d'un entretien individuel de positionnement avec le coordonnateur ou la coordinatrice de la formation. Ce positionnement a lieu le premier jour de la formation où sont entre autres présentées, les modalités de la formation, de la certification et de l'alternance.

A l'issue du positionnement :

- L'équipe pédagogique propose le parcours individualisé de formation à chaque stagiaire/apprenti. Après leur accord, cette proposition est transmise à la DRAJES Nouvelle Aquitaine, afin de finaliser les inscriptions sur Forômes.
- Une fiche individuelle de positionnement est renseignée.

6 L'alternance

Suite au positionnement, les stagiaire/apprentis en parcours complet doivent réaliser au cours de leur formation, **un minimum de 360 heures d'alternance** avec une répartition dans les différents domaines d'activités.

Cette répartition est la suivante :

- **Pédagogie Scolaire et Club : 150 h minimum**
 - 50 h Club ENF (dont 40 mini en intervention)
 - 50 h Scolaire (dont 40 mini en intervention)
 - 50 h choix scolaire ou club ENF (dont 25 mini en intervention)
- **Activités Aquatiques et de la Natation + Aquaphobie et leçons : 100 h minimum**
 - 75 h dans les AAN (aquagym, aquabike, stand up paddle, aqua tranpo....) (dont 35 mini en intervention)
 - 25 H en Aquaphobie, leçon individuelle) (dont 15 mini en intervention)
- **Pratique Perso : 30 h minimum (prioritairement en structure club)**
- **Hygiène et Sécurité 5 h minimum**
- **Surveillance : 10 h minimum**
- **Participation structure 5 h minimum**

- **Le tuteur, le maître d'apprentissage :**

Pour chaque stagiaire/apprenti, un tuteur/maître d'apprentissage est désigné dans la structure d'accueil. Lorsque le stagiaire/apprenti réalise une ou plusieurs alternances dans d'autres structures, celles-ci doivent proposer un tuteur/maître d'apprentissage en capacité d'accompagner l'apprenant dans son alternance.

Chaque tuteur/maître d'apprentissage doit fournir :

- une copie du diplôme (si existant),
- une copie de la carte professionnelle (si existante).

Le tuteur/maître d'apprentissage doit être titulaire d'une qualification d'un niveau minimum égal au BP JEPS (Exemple BEATEP, B.E.E.S, BP JEPS) ou bien justifier d'une expérience Professionnelle ou bénévole minimale de trois ans dans l'activité en rapport avec les activités sports collectifs et/ou les activités physiques pour tous.

Le tuteur/maître d'apprentissage fait partie intégrante de l'équipe pédagogique qui accompagne le stagiaire/apprenti tout au long de la formation. Il a pour rôle de :

- Accueillir le stagiaire/apprenti dans l'entreprise,
- Présenter le personnel et les activités de l'entreprise au stagiaire/apprenti,
- Informer le stagiaire/apprenti de l'ensemble des règles et usages internes à l'entreprise,
- Accompagner le stagiaire/apprenti dans la découverte du métier,
- Permettre au stagiaire/apprenti d'acquérir les savoirs professionnels nécessaires à l'exercice du métier,
- S'informer du parcours de formation du stagiaire/apprenti et des résultats obtenus,
- Accueillir le formateur responsable du suivi du stagiaire/apprenti en entreprise,
- Evaluer l'acquisition des compétences professionnelles du stagiaire/apprenti,
- Valider les heures de stages réalisées par le stagiaire/apprenti.

Il doit donc, pendant toute la durée du contrat d'apprentissage, permettre à son apprenti de développer ses propres capacités professionnelles et suivre son évolution professionnelle.

Plus spécifiquement pour l'apprenti, le maître d'apprentissage :

- Organise et planifie le poste de travail de l'apprenti ;

Pour tenir véritablement son rôle auprès de l'apprenti, le maître d'apprentissage doit connaître l'environnement réglementaire du contrat d'apprentissage et appréhender parfaitement sa fonction professionnelle et formatrice.

Le tuteur/maître d'apprentissage est convié à au moins une réunion d'informations et d'échange avec le coordonnateur de la formation. Il utilisera également le carnet de formation, le courriel ou le téléphone pour rester en contact avec le coordonnateur.

- **Le suivi de l'alternance :**

- Régulièrement lors des temps de formation en centre, un moment est consacré à un bilan de l'alternance écoulée. C'est l'occasion d'évoquer les difficultés rencontrées, les besoins de formation, les temps forts (positifs ou négatifs) dans un environnement propice à l'échange.

-Des entretiens individuels avec le stagiaire/apprenti permettent de faire le point sur le parcours de formation ainsi que sur les difficultés et progrès réalisés en situation d'alternance. Ils sont aussi l'occasion d'aborder des points plus sensibles, que l'on ne peut pas présenter en session plénière.

-Des visites sur les lieux d'alternance permettent également d'évaluer le stagiaire/apprenti dans ses conditions d'alternance. En associant le tuteur à cette visite, c'est l'occasion d'observer les relations tuteur – apprenant, d'échanger sur la progression du stagiaire/apprenti et son implication au sein de sa structure et enfin de faire un retour pédagogique sur la séance qu'il vient d'animer.

-un récapitulatif des heures en alternance est mis en ligne sur la plateforme d'enseignement.

Le coordonnateur est chargé de ce suivi pédagogique du stagiaire/apprenti ; cela implique : un accompagnement dans la recherche de structures de stage, un contrôle administratif et une à deux visite(s) sur site.

7 Les Exigences Préalables à la Mise en Situation Pédagogique (EPMSP)

Validation des EPMSP

Compétences attendues :

- Agir en toute sécurité et dans le cadre réglementaire
 - Animer une séance auprès d'un public stagiaire/apprentis
- Evaluation initiale / remédiation EPMSP

8 La certification

Pour le BPJEPS AAN, concernant la certification, elle se découpe en 4 phases.

○ Phase 1:

- Agir en toute sécurité et dans le cadre réglementaire : cette compétence, évaluée dans le cadre d'une séance pédagogique, permet de valider les exigences préalables à la mise en situation pédagogiques (EPMSP).

Calendrier : séance pédagogique et passage du pass'sport de l'Eau programmés fin septembre.

Evaluation remédiation EPMSP : octobre

○ Phase 2

- Le candidat ou la candidate doit être capable de concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation:

Evaluation initiale UC 3 : de janvier à mai

Evaluation remédiation UC 3 : de mai à juin

○ Phase 3

- Le candidat ou la candidate doit mobiliser les techniques des activités aquatiques et de la natation pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage => épreuve de sauvetage, épreuve pratique (100 m 4 nages) et épreuve écrite

Evaluation initiale UC 4 : mai

Evaluation remédiation UC 4 : juin

○ Phase 4

- Le candidat ou la candidate doit mettre en œuvre et défendre à l'oral un projet d'animation au sein d'une de ses structures d'alternance.

Evaluation initiale UC1 et 2 : mai

Evaluation remédiation UC1 et 2 : juin

9 Les outils mis à disposition du stagiaire/apprenti

La formation est mise en œuvre par le CREPS de Poitiers. Elle se déroule au CREPS de Poitiers ou à la Rochelle sur les sites de.....

Les moyens mis à disposition des stagiaires sont les suivants :

- salles de formation de capacités variables équipées de vidéoprojecteurs, 1 amphithéâtre
- 1 piscine et 1 salle de pratique sportive.
- Wfi accessible gratuitement dans l'ensemble de la structure.
- Un centre documentaire avec des postes informatiques fixes dédiés.
- Une plateforme d'enseignement à distance: <https://creps-poitiers.univ-lyon1.fr> et des espaces de formation en visio-conférence.

10 Tableau récapitulatif des étapes de formation

UC 1 EC D'ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE

OI 11 EC de communiquer dans les situations de la vie professionnelle

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ANIMATION DANS LA STRUCTURE	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS - RESSOURCES REFERENCES	EVALUATION CERTIFICATIVE

OI 111 EC d'adapter sa communication aux différents publics	Le groupe et ses phénomènes / comment animer et coordonner une équipe / savoir travailler en équipe / savoir conduire une réunion / gestion de conflits Créer des outils et supports de communication relatifs au projet	Jeux de rôles, étude de cas, construction des principes d'élaboration d'un questionnaire, présentation orale (structure / MOFF / affiches, flyers...), exposé – débat., apprentissage des techniques de communication, l'utilisation et l'usage des réseaux sociaux, les outils pour créer des visuels (affiche... Règles de la communication orale et écrite Techniques de prise de notes pour élaborer un compte – rendu, un résumé, préparer une réunion....	Dossier + présentation orale de son projet d'animation + entretien avec la commission d'évaluation
OI 112 EC de Produire des écrits professionnels			
OI 113 EC de promouvoir les projets et actions de la structure			

OI 12 EC de prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET DANS LA STRUCTURE	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS - RESSOURCES REFERENCES	EVALUATION CERTIFICATIVE
OI 121 EC de repérer les attentes et les besoins des différents publics	Caractéristiques physiologiques, psychomotrices, cognitives et psychosociales, besoins, attentes et motivations des publics encadrés (de la petite enfance à la personne senior sans incapacité ni perte d'autonomie et aux personnes en situation de handicap), Définition des conditions pour assurer la sécurité et l'intégrité (physique, morale incluant la sensibilisation et la prévention des phénomènes de discriminations, de radicalisation, de violences dans le sport, mixité, sexisme, ..., sensibilisation aux principes de laïcité et valeurs de la République) des publics encadrés	PPT sur les caractéristiques des différents publics, vidéos publics en situation et analyse Travail sur les représentations Questionnaire sur plateforme d'enseignement Mises en situations avec les publics Repères juridiques et historiques sur chaque thème Animations participatives et échanges de pratiques PPT, jeux de rôles, études de cas...		Dossier + présentation orale de son projet d'animation + entretien avec la commission d'évaluation
OI 122 EC de choisir les démarches adaptées en fonction des publics				
OI 123 EC de garantir l'intégrité physique et morale des publics				

OI 13 EC de contribuer au fonctionnement de la structure

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET DANS LA STRUCTURE	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS - RESSOURCES REFERENCES	EVALUATION CERTIFICATIVE
OI 131 EC de se situer dans la structure	Identification des milieux de pratique, des environnements professionnels et de leurs conséquences quant à la définition des objectifs et intervention de l'éducateur sportif, Définition et identification de la réglementation et de la déontologie liées au métier d'éducateur sportif	Statut, rémunération, employeurs potentiels Présentation de la fonction publique territoriale Présentation de l'organisation d'une piscine par un directeur d'une piscine et / ou présentation d'un service des sports spécifique piscine Connaissance de l'environnement institutionnel (organisation du sport en France, le monde associatif, l'économie sociale et solidaire...) + démarches administratives EAPS, carte professionnelle, déclaration honorabilité		Dossier + présentation orale de son projet d'animation + entretien avec la commission d'évaluation
OI 132 EC de situer la structure dans les différents types d'environnements				
OI 133 EC de participer à la vie de la structure				

UC 2 EC DE METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE

OI 21 EC de concevoir un projet d'animation

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ANIMATION DANS LA STRUCTURE	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS - RESSOURCES REFERENCES	EVALUATION CERTIFICATIVE
		PPT sur méthodologie projet d'animation		

OI 211 EC situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli	Méthodologie du projet d'animation (Explication du Projet d'animation + Qu'est-ce qu'animer, une animation / Méthodo du projet d'animation / Diagnostic / Valeurs/ Objectifs/ Moyens/ Evaluation / créer un rétroplanning / construire son budget)	TD et commandes sur : - S'informer auprès des responsables de sa structure, de son histoire, des valeurs éducatives et sportives véhiculées, des orientations en matière de politique sportive et de développement et des projets en cours - Assister autant que de besoin aux réunions de la structure - Réaliser un diagnostic - Identifier des objectifs en lien avec le diagnostic	Dossier + présentation orale de son projet d'animation + entretien avec la commission d'évaluation
OI 212 EC de définir les objectifs et les modalités d'évaluation	Constituer et rédiger son projet d'animation Soutenir son projet d'animation à l'oral	- Identifier des besoins nécessaires à la mise en œuvre du projet (financiers, humains, matériels)	
OI 213 EC d'identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet	Conception d'un projet collectif avec les différents stagiaire/apprentis de la promotion	- Identifier les ressources mobilisables pour la mise en œuvre du projet (financières, humaines, matérielles, partenariales)	

OI 22 EC de conduire un projet d'évaluation

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ANIMATION DANS LA STRUCTURE	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS - RESSOURCES REFERENCES	EVALUATION CERTIFICATIVE
OI 221 EC de planifier les étapes de réalisation	Mise en œuvre effective et réalisation du projet d'animation	TD et commandes sur : - Echancier mettant en avant les différentes étapes de réalisation du projet - Dossier à remettre pour entretien oral - Indicateurs et outils pour réaliser l'évaluation du projet (questionnaire, enquête de satisfaction, articles de presse, vidéos, compte rendu...)		Dossier + présentation orale de son projet d'animation + entretien avec la commission d'évaluation
OI 222 EC d'animer une équipe dans le cadre du projet				
OI 223 EC de procéder aux réglementations nécessaires				

OI 23 EC d'évaluer un projet d'animation

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ANIMATION DANS LA STRUCTURE	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS - RESSOURCES REFERENCES	EVALUATION CERTIFICATIVE
OI 231 EC d'utiliser les outils adaptés	Mise en œuvre effective et réalisation du projet d'animation	Préparation à l'entretien oral Aide à la conception de la présentation vidéo-projetée, Aide sur la conception et l'organisation du dossier		Dossier + présentation orale de son projet d'animation + entretien avec la commission d'évaluation
OI 232 EC de produire un bilan				
OI 233 EC d'identifier des perspectives d'évolution				

UC3 : CONCEVOIR UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITES AQUATIQUES ET DE LA NATATION

OI 31 concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage des activités aquatiques et de la natation

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE d'un cycle d'apprentissage de la natation en milieu scolaire ou dans un milieu qui permet de s'inscrire dans le cadre d'un projet pédagogique d'apprentissage de la natation.	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS - RESSOURCES REFERENCES	EVALUATION CERTIFICATIVE
OI 311 mobiliser les connaissances et les compétences transversales des activités aquatiques et de la natation et	Découverte du fonctionnement d'une structure Observation et intervention auprès des publics scolaires, des publics club, Activités Aquatiques...	Observation et mises en situation pédagogique encadrée sur l'ensemble des publics Interventions et travaux dirigés sur les sciences biologiques et les sciences humaines		

notamment les objectifs pédagogiques développés dans le domaine de la découverte, de l'initiation, des apprentissages pluridisciplinaires, de l'apprentissage de la natation	Comment gérer la sécurité d'une séance pédagogique : les paramètres à prendre en compte Comment gérer un groupe Connaissance sur les sciences Humaines (motivation, théorie de l'apprentissage)	Apports méthodologiques sur construction d'une fiche de séance, d'un cycle d'apprentissage Stage en alternance, accompagnement tuteur et visites pédagogiques en structure de stage	Dossier de présentation du cycle pédagogique + animation d'une séance + entretien avec la commission d'évaluation
OI 312 fixer les objectifs de la séance ou du cycle et les modalités d'organisation	Comment concevoir une séance, un cycle, définition des objectifs, des critères de réalisation, de réussite, travail sur la fiche situation / fiche d'observation...		
OI 313 organiser la séance ou le cycle en prenant en compte les caractéristiques du public	Concevoir des évaluations (diagnostic, formative, finale...) La natation et le handicap (physique, mental, sensoriel, psychologique)		

OI 32 conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage des activités aquatiques et de la natation

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE d'un cycle d'apprentissage de la natation en milieu scolaire ou dans un milieu qui permet de s'inscrire dans le cadre d'un projet pédagogique d'apprentissage de la natation.	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS - RESSOURCES REFERENCES	EVALUATION CERTIFICATIVE
OI 321 programmer une séance ou un cycle en fonction des objectifs	En transversal avec OI 31 et 33			Dossier de présentation du cycle pédagogique + animation d'une séance + entretien avec la commission d'évaluation
OI 322 mettre en oeuvre une démarche pédagogique adaptée aux objectifs de la séance ou du cycle				
OI 323 adapter ses actions d'enseignement de l'ensemble des nages différentes codifiées				

OI 33 évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage des activités aquatiques et de la natation

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE d'un cycle d'apprentissage de la natation en milieu scolaire ou dans un milieu qui permet de s'inscrire dans le cadre d'un projet pédagogique d'apprentissage de la natation.	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS - RESSOURCES REFERENCES	EVALUATION CERTIFICATIVE
OI 331 construire et utiliser des outils d'évaluation adaptés				Dossier de présentation du cycle pédagogique +

OI 332 évaluer son action	En transversal avec OI 31 et 32	animation d'une séance + entretien avec la commission d'évaluation
OI 333 évaluer la progression des pratiquants		

UC 4 MOBILISER LES TECHNIQUES DES ACTIVITES AQUATIQUES ET DE LA NATATION POUR METTRE EN OEUVRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITES AQUATIQUES ET DE LA NATATION

OI 41 conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques des activités aquatiques et de la natation

OBJECTIFS	Démonstration d'aisance aquatique Mise en situation complète d'une action de secours comprenant Un écrit portant sur les règles d'hygiène et de sécurité ainsi que sur la réglementation des activités aquatiques et de la natation	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS - RESSOURCES REFERENCES	EVALUATION CERTIFICATIVE
<p>OI 411 maîtriser les gestes techniques et les conduites professionnelles, dans le cadre d'activités à visée d'éveil, de découverte, d'apprentissages, de sécurité, de loisirs, de forme et de bien-être</p> <p>OI 412 utiliser les gestes techniques appropriés dans le cadre d'activités à visée d'éveil, de découverte, d'apprentissages, de sécurité, de loisirs, de forme et de bien-être</p> <p>OI 413 adapter les techniques en fonction des publics en argumentant ses choix par des connaissances</p>	<p>Connaissance de la notion de pluridisciplinarité dans la natation</p> <p>Découverte de L'Ecole de Natation Française : cahier des charges Le Sauv'nage : critères de réussites Pratique Pass'sports de l'eau :</p> <p>La continuité des différents corps (flottant, projectile, propulseur)</p> <p>La notion de surveillance</p> <p>Définition d'un savoir Nager / Les modifications Terriens / Nageurs</p> <p>Construction d'un nageur</p> <p>La familiarisation/Apprentissage</p> <p>Les différents équilibres, les différents modes de déplacement</p> <p>Apprentissage de l'ensemble des différentes nages codifiées dorsales et ventrales</p> <p>Connaissance des différentes réglementation (scolaire, hygiène et la sécurité, baignade...)</p> <p>LE POSS</p> <p>Les dispositifs : j'apprends à nager, aisance aquatique</p> <p>La connaissance de la filière fédérale</p> <p>La notion de surveillance</p> <p>Réalisation de la formation premier secours en équipe niveau 2</p>	<p>Apport de connaissance théorique.</p> <p>Mise en application des dispositifs par le biais d'intervention pédagogique auprès des publics (centre de loisirs..)</p> <p>Entraînement sur de la pratique personnelle mais aussi encadrée sur les différentes nages ;</p> <p>Travail sur des cas concrets et gestes qui sauvent</p> <p>Stage en alternance, accompagnement tuteur et visites pédagogiques en structure de stage</p>	<p>1 épreuve de pratique personnelle 100 m 4 nages en moins 1 min 50 ;</p> <p>1 épreuve de pratique personnelle 400 NL en moins 7min ;</p> <p>1 écrit d'1 heure sur la réglementation / hygiène</p> <p>Dossier de présentation du cycle pédagogique Aquaforme + animation d'une séance + entretien avec la commission d'évaluation</p>	

OI 42 maîtriser et faire appliquer les règlements des activités aquatiques et de la natation

OBJECTIFS	Démonstration d'aisance aquatique Mise en situation complète d'une action de secours comprenant Un écrit portant sur les règles d'hygiène et de sécurité ainsi que sur la réglementation des	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS - RESSOURCES REFERENCES	EVALUATION CERTIFICATIVE
-----------	---	---------------------	----------------------------------	--------------------------

	activités aquatiques et de la natation		
OI 421 maîtriser et faire appliquer les règlements et usages des activités aquatiques et de la natation et notamment dans le domaine de l'hygiène et le traitement de l'air et de l'eau	En transversal avec OI 41 et 43		1 épreuve de pratique personnelle 100 m 4 nages en moins 1 min 50 ;
OI 422 maîtriser et faire appliquer le cadre réglementaire de la pratique des activités aquatiques et de la natation, dans le cadre d'activités à visée d'éveil, de découverte, d'apprentissages, de sécurité, de loisirs, de forme et de bien-être			1 épreuve de pratique personnelle 400 NL en moins 7min ;
OI 423 sensibiliser aux bonnes pratiques et aux conduites à risque			1 écrit d'1 heure sur la réglementation / hygiène Dossier de présentation du cycle pédagogique Aquaforme + animation d'une séance + entretien avec la commission d'évaluation

OBJECTIFS	Démonstration d'aisance aquatique Mise en situation complète d'une action de secours comprenant Un écrit portant sur les règles d'hygiène et de sécurité ainsi que sur la réglementation des Activités aquatiques et de la natation	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS - RESSOURCES REFERENCES	EVALUATION CERTIFICATIVE
OI 421 maîtriser et faire appliquer les règlements et usages des activités aquatiques et de la natation et notamment dans le domaine de l'hygiène et le traitement de l'air et de l'eau				1 épreuve de pratique personnelle 100 m 4 nages en moins 1 min 50 ;
OI 422 maîtriser et faire appliquer le cadre réglementaire de la pratique des activités aquatiques et de la natation, dans le cadre d'activités à visée d'éveil, de découverte, d'apprentissages, de sécurité, de loisirs, de forme et de bien-être				1 épreuve de pratique personnelle 400 NL en moins 7min;
OI 423 sensibiliser aux bonnes pratiques et aux conduites à risque				1 écrit d'1 heure sur la réglementation / hygiène Dossier de présentation du cycle pédagogique Aquaforme + animation d'une séance + entretien avec la commission d'évaluation

OI 43 garantir la sécurité dans tous les lieux de baignade et de pratiques des activités aquatiques et de la natation organiser la sécurité de tous les lieux de baignade et de pratiques des activités aquatiques et de la natation,

OBJECTIFS	Démonstration d'aisance aquatique Mise en situation complète d'une action de secours comprenant Un écrit portant sur les règles d'hygiène et de sécurité ainsi que sur la réglementation des activités aquatiques et de la natation	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS - RESSOURCES REFERENCES	EVALUATION CERTIFICATIVE
OI 431 assurer la surveillance et la sécurité de tous les lieux de baignade et de pratiques des activités aquatiques et de la natation	En transversal avec OI 41 et 42			1 épreuve de pratique personnelle 100 m 4 nages en moins 1 min 50 ;
OI 432 réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des différents publics				1 épreuve de pratique personnelle 400 NL en moins 7min ;
OI 433 de réaliser en sécurité les démonstrations techniques dans le cadre des activités aquatiques et de la natation				1 écrit d'1 heure sur la réglementation / hygiène Dossier de présentation du cycle pédagogique Aquaforme + animation d'une séance + entretien avec la commission d'évaluation